



Annick et Henri Delabarre, respectivement 79 et 81 ans, vivent dans leur maison avec 18 bouches d'aération qui rejettent les vapeurs de benzène à l'extérieur. Le benzène remonte des hydrocarbures flottant à la surface de la nappe phréatique située sous le pavillon

PETIT-COURONNE

Ils vivent au-dessus d'une marée noire

Plus de trente ans après avoir déversé 20 000 m³ d'hydrocarbures dans les sous-sols de Petit-Couronne, la société Shell, ancien propriétaire de la raffinerie, entame ses dernières opérations de pompage. Une nappe phréatique condamnée, des remontées de benzène dans les habitations, des travaux à n'en plus finir... Pour les habitants et la commune, cet épisode a laissé des traces durables.

CHRISTOPHE HUBARD

C'est une pollution historique qui a disparu progressivement des radars médiatiques. Une pollution souterraine, de fait moins spectaculaire qu'une marée noire. Et pourtant. Dans les années 1980, ce ne sont pas moins de 20 000 m³ d'hydrocarbures (environ 20 millions de litres, l'équivalent du fioul déversé après le naufrage de l'Erika en 1999) qui s'échappent d'un pipeline enterré appartenant à la raffinerie Shell à Petit-Couronne, condamnant à jamais la nappe phréatique. Au sud de Rouen, plus de 30 ans après, Shell poursuit toujours ses opérations de pompage. Si la majorité des hydrocarbures ont été récupérés, une grande partie du bas de cette commune d'environ 8 600 habitants baigne toujours dedans. Au mois de septembre 2021, de nouveaux forages ont débuté pour traquer les restes de la pollution. Difficile pour les habitants dans ces conditions d'oublier...

« On avait l'impression de vivre dans une station-service »

Céline Bourguignon-Legoin

Fin 2010, au moment d'acheter sa maison impasse François-Duboc, près de l'ancienne gare routière de



La fuite a déversé autant d'hydrocarbures que le naufrage de l'Erika en 1999

Shell, Céline Bourguignon-Legoin, 24 ans à l'époque, ne relève rien d'inhabituel. « Il y avait quelques odeurs mais quelque chose de vraiment très léger. Les relevés d'Air normand [qui contrôle la qualité de l'air, NDLR] de 2009 et 2010 étaient corrects. » Quand on s'installe à Petit-Couronne, avec la plus ancienne raffinerie de France pour voisin, le seuil d'alerte et de tolérance est tout de suite différent.

Moins de deux ans après son arrivée, les odeurs deviennent insupportables. « C'était des maux de tête tous les matins. » Sa maison est située au-dessus de la nappe. En fonction des pluies et des marées, les hydrocarbures remontent pour imprégner les habitations de vapeurs de benzène, reconnu cancérigène, dans des proportions inquiétantes, supérieures aux normes. De premiers lourds travaux sont engagés. « J'étais sur le point d'accoucher, c'était vraiment

Trente ans de dépollution...

18 MILLIONS DE FRANCS

Fin 1985, des habitants décèlent dans l'eau du robinet des relents d'hydrocarbures. Les analyses se multiplient sans réussir à identifier formellement l'origine de la pollution. Les captages d'eau sont suspendus. Début août 1990, la situation n'est plus vivable, plusieurs quartiers se plaignent d'odeurs. Les caves sont équipées de ventila-

teurs pour chasser les vapeurs d'hydrocarbures remontant depuis la nappe. Jusqu'à la catastrophe du 4 août 1990.

UNE EXPLOSION

Le souffle d'une explosion abîme un pavillon resté inoccupé depuis quinze jours. C'est le chauffe-eau situé à la cave qui, en redémarrant, dé-

clenche une réaction. Heureusement, l'accident ne fait aucun blessé. À la suite de ce fait divers, la source de la pollution est identifiée. Le forage creusé au pied de la maison permet de retrouver dans la nappe un additif propre au sans-plomb. « Il s'agissait d'une canalisation enterrée située sur le plateau du Milthuit, raconte Lucien Le Com, adjoint au

maire de l'époque, intervenu le 4 août 1990. Les hydrocarbures descendaient vers le bas de Petit-Couronne jusque dans la nappe phréatique. La pollution a été évaluée à 1 km² [100 hectares], c'est énorme ! Je me souviens devant ce trou béant, quelqu'un m'avait dit : "Vous en avez pour trente ans". Je ne le connaissais pas mais il ne s'est pas trompé. »



Dans la nuit du 3 au 4 août 1990, une explosion se produit dans un pavillon qui n'avait pas été aéré depuis quinze jours. La cave était saturée de vapeurs d'hydrocarbures. Capture d'écran vidéo INA - reportage TF1

- **Après l'explosion de 1990**, les opérations s'accélérent. Les caves sont bétonnées au frais de l'industriel. Une première phase de pompages importants débute. En deux ans, quelque 13 500 m³ sont aspirés, mais rapidement la technique montre ses limites. Entre 1993 et 2005, seuls 1 000 m³ sont remontés. On estime alors jusqu'à 8 000 m³ flottant encore à la surface de la nappe.
- **Nouvelle orientation, nouvelle stratégie**, à partir de 2008. L'année correspond à la reprise de la raffinerie par Petroplus et à l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale. Le nouveau maire, Dominique Randon, décide notamment d'élargir le comité de pilotage supervisant les opérations de dépollution en intégrant Air normand - l'ancêtre d'Atmo. Spécialisée dans le contrôle de la qualité de l'air, l'association met en place une véritable campagne de mesures dans les lieux publics et dans la soixantaine d'habitations concernées, avec des relevés des concentrations de benzène deux fois par an, se révélant régulièrement, pendant plusieurs années, nettement supérieures aux normes. Shell, qui continue de payer la dépollution, prend à sa charge la pose de ventilations double flux pour améliorer l'air intérieur.
- **Depuis septembre 2021**, vingt-deux nouveaux forages ont débuté principalement chez des particuliers derrière l'ancienne gare routière de la raffinerie, vers l'impasse Aglaée-Drouard. La pollution s'étend toujours encore sous une large partie du bas de Petit-Couronne. « Il est toujours difficile de prédire la fin dans ce genre de projet, confirme Vincent Baril, président France de Shell. On s'approche de la fin. L'affaire de quelques années. Mais nous ne sommes jamais à l'abri, de découvrir des poches d'hydrocarbures.

84 ANS D'ACTIVITÉ

Mise en service en 1929 par la Société maritime des pétroles, la raffinerie est exploitée par Shell de 1948 à 2008 puis par Petroplus de 2008 à 2013. Quatre-vingt-quatre ans d'activité ont pollé les sous-sols. Avant la fuite survenue dans les années 1980, un autre épisode d'ampleur avait marqué la région. Dès octobre 1940, quatre mois après la déroute française, les bacs de stockage sont volontairement incendiés pour ne pas servir l'ennemi. En 2021, l'entreprise Valgo, qui aménage le site de l'ancienne raffinerie en vue de futures activités, annonçait avoir récupéré 2 000 m³ d'hydrocarbures.

tous les propriétaires impactés, sont bien seuls face à cette question. Installé impasse Aglaée-Drouard, à une centaine de mètres de la raffinerie, le couple a dû attendre 2008 pour que des travaux soient réalisés par Shell. Quand leurs odeurs ne souffraient plus aucune contestation.

DIX-HUIT BOUCHES D'AÉRATION DANS TOUTE LA MAISON

« Ils ont fini par trouver que cela venait de la baignoire qui avait été encastrée avant notre arrivée directement dans la terre. Ils ont défoncé toute la salle de bains, on n'avait plus de toilettes pendant trois semaines », se souvient encore amère Annick.

Eux aussi ont eue le droit à leur ventilation double flux. Dix-huit bouches de cette VMC sont disséminées dans toutes les pièces, communiquant avec le grenier envahi par d'imposants tuyaux. « Le système est efficace », note Henri. « On nous avait dit qu'il y en aurait pour cinq ans. Cela fait treize ans tout de même », rappelle Annick. Évidemment, les retraités craignent que leur maison située seulement à « sept mètres au-dessus de la nappe » ait perdu de sa valeur. « Je voulais que la Shell rachète ma maison, grommelle Henri. Ils m'ont répondu qu'ils n'allaient quand même pas racheter la soixantaine de maisons concernées ! »

Dans la commune, chacun souhaite rester discret sur les indemnités réclamées à titre individuel à l'industriel. Parfois modestes, parfois plus conséquentes comme le rachat d'une maison. Très rares sont les propriétaires à avoir réussi à négocier une telle réparation. Pour les Pedrazzoli, dans le bas de Petit-Couronne, cela s'est imposé. En 2018, après de fortes pluies, des hydrocarbures remontent pour la seconde fois dans leur cave. La situation est explosive, le relogement immédiat. Le couple médiatise son calvaire dans Paris-Normandie. La parution de l'article débouchera sur des négociations pour s'entendre sur le montant du rachat. Aujourd'hui, ces discussions restent toujours couvertes par un accord de confidentialité. ■



Lucien Le Com, aujourd'hui adjoint au maire de Petit-Couronne en charge des risques majeurs, a toujours conservé dans son bureau une relique de cet épisode : un flacon contenant un peu de ces hydrocarbures récupérés en 1990